

INSTITUT DE RECHERCHES SUR LA TRYPANOSOMIASE  
ET L'ONCHOCERCOSE

I. R. T. O.

LA PROTECTION DU BARRAGE DE MANANTALI (MALI)  
CONTRE LES GLOSSINES SAVANICOLES.

Par

LAVEISSIERE Claude +  
GREBAUT Pascal +  
DIARRASSOUBA Soumana<sup>++</sup>  
SANGARE Seydou <sup>++</sup>

---

+ OCCGE/IRTO, BP. 1500 BOUAKE - Côte d'Ivoire.

++ Station de Travail OCCGE de Manantali (Mali).

25ème CONFERENCE TECHNIQUE BOBO-DIOULASSO  
DU 15 AU 19 AVRIL 1985

RESUME

La région du barrage de MANANTALI au Mali, particulièrement riche en glossines de l'espèce *Glossina morsitans submorsitans*, a fait l'objet de travaux visant non pas l'éradication de l'espèce mais la protection des personnes résidentes pour lesquelles ces tsétsés, peu anthropophiles, sont, durant une période de l'année, une nuisance très désagréable.

Plus de 400 pièges biconiques, imprégnés de deltaméthrine (500 mg/ piège) ont été disposés le long du Bafing, le long des routes à un intervalle allant de 100 à 400 mètres, autour de la cité des cadres tous les 50 mètres, le long de trois travées larges de 12 m, espacées de 100 m, tracées dans la savane en bordure des gîtes principaux (1 piège tous les 50 m). L'action des pièges a été renforcée par l'adjonction à certains d'entre eux de bouteilles d'acétone débitant 100 mg/heure.

Les travaux ayant commencé un peu tardivement, les pièges doivent d'une part contenir les glossines venant de la savane, d'autre part éliminer celles qui se sont déjà installées autour des résidences, attirées par une multitude d'animaux domestiques.

Durant les trois jours qui suivirent la pose des pièges, la densité apparente de *G. m. submorsitans* au niveau de la cité des cadres, a été réduite de plus de 60%. On peut ainsi estimer que la nuisance a été totalement supprimée car les glossines résiduelles, destinées à court terme à disparaître, préféreront les animaux à l'homme et seront vite attirées par les pièges dont l'efficacité est renforcée par l'acétone.

Les pièges seront réimprégnés en juin et en octobre.

## I. INTRODUCTION.

La lutte contre les glossines de savane, d'intérêt strictement vétérinaire, sort des préoccupations habituelles de l'OCCGE. Cependant l'IRTO a été amené à intervenir autour du barrage de Manantali au Mali pour réaliser une campagne contre Glossina morsitans submorsitans.

Cette espèce, la plupart du temps cantonnée dans les savanes boisées riches en gibier, a tendance à se rapprocher des habitations humaines en fin de saison froide : la nuisance est alors importante mais sans risque épidémiologique.

Il n'était bien sûr pas question de réaliser une campagne d'éradication de l'espèce mais seulement de protéger les différentes cités du barrage en créant une barrière insecticide aussi efficace que possible.

## 2. LES TRAVAUX DE LUTTE.

Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté les travaux n'ont pu commencer à la date prévue mais seulement mi-février alors que les glossines avaient déjà assez fortement colonisé les abords des cités. Il ne fallait plus seulement créer une barrière de protection, il fallait aussi éliminer les populations installées dans les zones anthropisées.

### 2.1. Le matériel.

Pour éliminer *Glossina morsitans submorsitans* nous avons choisi d'utiliser le piège biconique dont on connaît l'efficacité. Plus cher que les écrans, le piège a une meilleure attractivité et n'exige pas de fréquentes réimprégnations.

Ainsi ont été utilisés 410 pièges biconiques imprégnés de deltaméthrine à raison de 500 mg de matière active par piège. Parmi ces pièges, une centaine a vu son efficacité renforcée par l'adjonction d'un appât olfactif, l'acétone, placé dans une bouteille débitant entre 90 et 100 mg par heure.

### 2.2. La technique.

Les berges du fleuve Bafing sont irrégulièrement occupées par *G.m. submorsitans* aussi seulement 91 pièges ont été placés sur une distance de 15 kilomètres dans les points a priori riches en tsétsés comme les abreuvoirs d'animaux.

Les routes, qui servent d'axes de dispersion, ont été traitées par des pièges disposés tous les 100, 200 ou 400 mètres; l'intervalle étant choisi en fonction de la proximité du réservoir glossinien.

La cité des cadres, particulièrement visée par G.m. submorsitans eu égard au nombre d'animaux domestiques présents (et même un phacochère) a été ceinturée par un premier cordon de 37 pièges, placés tous les 50 mètres, cordon renforcé par deux lignes supplémentaires de 13 et 11 pièges dans la savane environnante.

La création de la barrière de protection proprement dite a posé des problèmes plus compliqués au niveau du choix de l'emplacement et de sa réalisation. Les travaux ont été inspirés par ceux réalisés par le CRTA dans la plaine de Sidéradougou (Burkina)

Les glossines ayant déjà investi presque toute la région nous avons choisi de faire la barrière dans une zone où la densité des tsétsés était relativement basse (5,8 contre 20,7 dans le réservoir lui-même) et la végétation moyennement dense pour réduire les travaux. En effet du fait d'une campagne de sensibilisation des communautés rurales pour la protection de l'environnement, la savane cette année n'a pas été incendiée. Ceci représente un avantage en freinant la dispersion des glossines mais accroît notablement la difficulté des travaux de nettoyage.

La barrière de protection est constituée de 3 layons parallèles, larges de 12 mètres, d'une longueur totale de 6,5 km. Sur ces layons les graminées et les arbustes ont été coupés puis incendiés (en évitant la propagation du feu); la visibilité était ainsi maximum. Au total 122 pièges ont été placés tous les 50 mètres; les pièges de la travée centrale ont tous reçu des flacons d'acétone.

Cette barrière a été renforcée par 89 pièges disposés (aussi tous les 50 mètres) le long d'une route allant du village au coeur du réservoir de glossines, lesquelles empruntent volontiers cette ligne de vol.

### 3. RESULTATS

Immédiatement après la fin de la pose des pièges nous avons procédé à des évaluations dans quinze points protégés. La densité apparente de G.m. submorsitans a été réduite de 60,3% autour de la cité des cadres et de plus de 70% dans la savane traitée.

#### 4. ENTRETIEN DE LA CAMPAGNE.

Pour assurer la protection dans les meilleures conditions possibles, il est prévu :

- une surveillance bi-mensuelle des pièges avec remplacement de ceux qui pourraient être renversés ou déchirés par les animaux;

- un débroussaillage sommaire des layons au moment de la repousse de la végétation pour que celle-ci ne diminue pas la visibilité des pièges;

- une réimprégnation régulière des pièges en début de saison des pluies en octobre puis au bout de 6 mois, avec remplissage des flacons d'acétone et débroussaillage des layons.

#### 5. CONCLUSION.

Il est logique de penser qu'au niveau de la cité des cadres la nuisance a été très fortement, voire totalement supprimée, car les glossines savaniques encore présentes, peu, (ou accidentellement) anthropophiles, ont le choix entre les animaux domestiques et les pièges dont l'attractivité a été renforcée par un appât olfactif puissant.

Cependant il faut attirer l'attention des autorités sur un point particulièrement important : les villages situés en amont du barrage seront bientôt déplacés en aval, à proximité ou peut-être même au coeur du réservoir de glossines où les densités sont très fortes. Il est peu certain que les travaux de défrichement de la savane pour la mise en culture touchent tous les gîtes, ou du moins les touchent à court terme. Ceci entraînera une certaine aggravation de la nuisance qui gênera les populations déplacées.

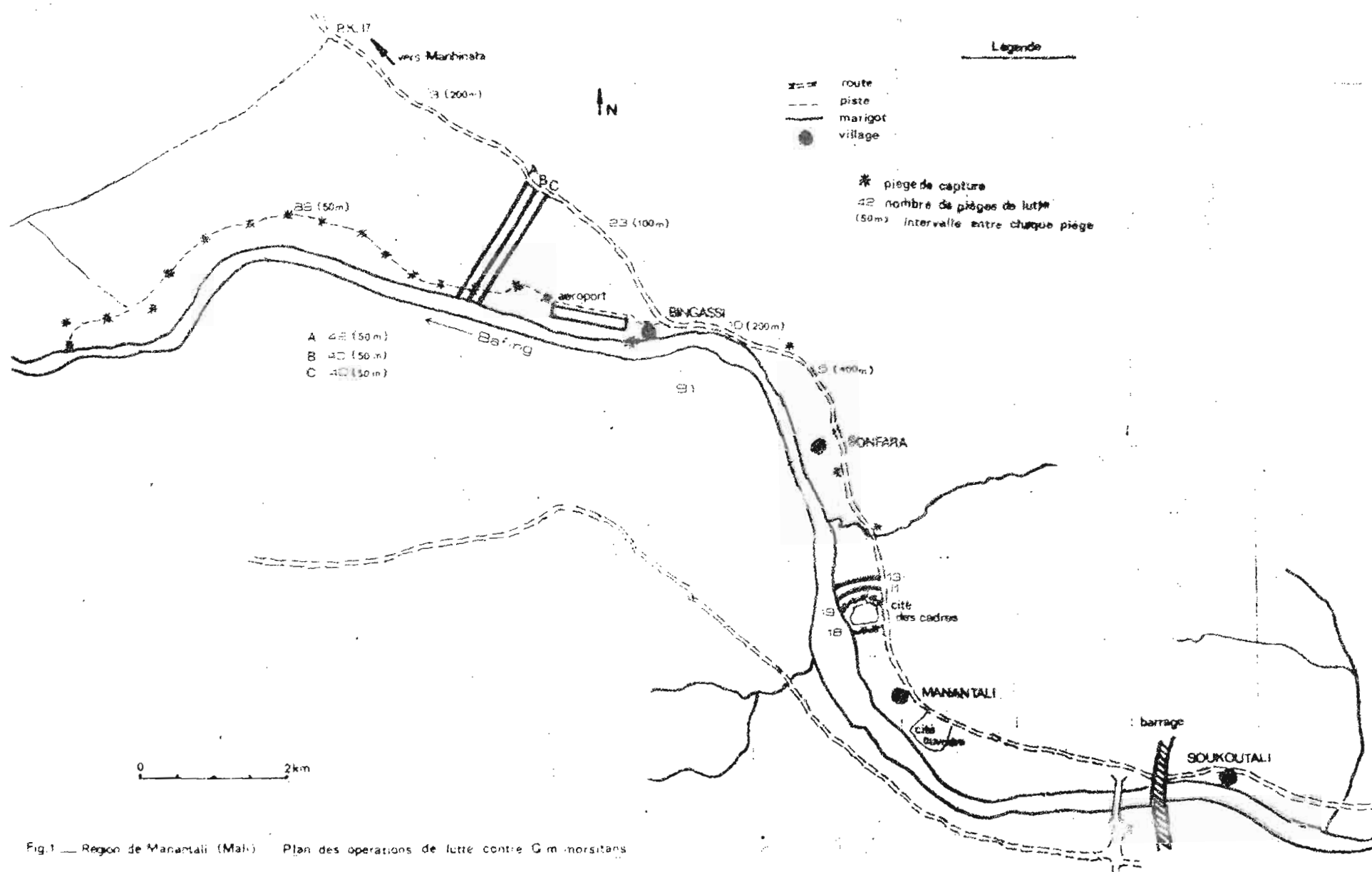


Fig.1 — Région de Manantali (Mali) — Plan des opérations de lutte contre G.M. morsiens